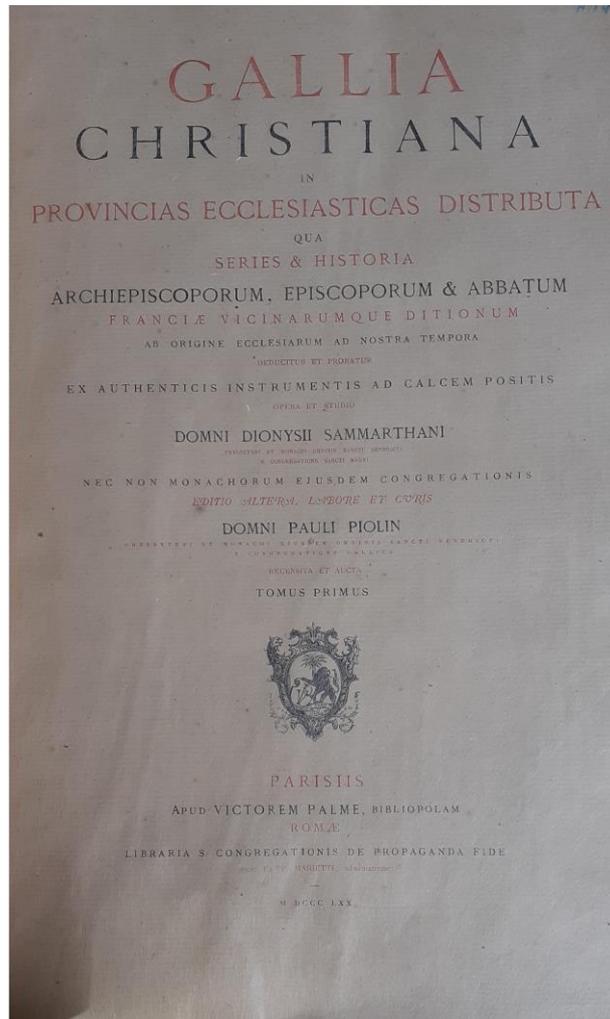


CONSTRUCTION DU PONT D'ALBI, VERS 1035



Date	Vers 1035
Forme	Copie du cartulaire de la collégiale Saint-Salvi d'Albi, disparu probablement lors de la Révolution française, publiée dans la <i>Gallia Christiana</i> , tome I, Instrumenta, p. 4.
Référence	BIB AA 4
Mots-clés	Albi – Pont – Église

WWW.TARN.FR



Archives départementales du Tarn

1 avenue de la Verrerie | CS 35678 | 81013 ALBI cedex 9

Courriel : archives.tarn@tarn.fr | Tél. : 05 63 36 21 00

<http://archives.tarn.fr>

*De constructione pontis Albiensis tempore episcopi
Amelii.*

Ex chartul.
S. Salvii.
[987. 990.]

* forte *Ar-*
naldi.
* *Bernardi.*

Quoniam humanorum actuum brevis est recordatio, et cito labuntur ea quæ sub sole geruntur, ideo memoriae litterarum tradimus, quod Anselmus ecclesiae S. Salvii abbas, et Adalbertus præpositus, Leo Francus archidiaconus, et R. Cabiscolius et ceteri ejusdem ecclesiae canonici, ammonitione et ordinatione multiplicique precatu domni Amelii sanctæ memoriae Albiensis episcopi, et Froterii Neumacensis episcopi et fratris ejus B. Atoni proconsulis Neumacensis et principis Albiensis, necnon et aliorum episcoporum; Geraldii * videlicet Rutenensis, et B. * Caturcensis, insuper et communi petitione supplicique rogatu omnium tam civium quam burgensium Albiensium, multorumque aliorum quos supra dicti episcopi ad postulandum secum quod ipsi postulare decreverant, ex vicinis castellis et vicis advocaverant: omnium istorum petitione, hortatu et precibus, supradicti seniores ecclesiae S. Salvii dimiserunt, concesserunt et voluerunt pontem fieri super Tarinum, in alodio beati Salvii, ad communem villæ meliorationem, et totius Albeis utilitatem. Et ut tam grande opus faciliorem sortiretur effectum, omnium pariter supradictorum petitione, exhortatione multimodoque precatu, dimiserunt et donaverunt supradicti operi pontis, portum qui in alodio S. Salvii erat, et omnes redditus qui sibi inde veniebant; ita tamen quod facto ponte, si quispiam a transeuntibus aliquid exigere vel capere voluerit, illud ad canonicos S. Salvii sicut ad dominos, sine ulla contradictione redeat, et illorum sine omni inquietudine, sicut olim fuerat, libere in perpetuum permaneat. Istius promissionis, concessionis, et donationis, testes sunt quatuor prætaxati episcopi, et supradictus Albiæ princeps B. Ato, qui totum hoc, ut supra scriptum est, fieri voluit, concessit et firmum habuit. Testis est maxima multitudo tam incolarum, quam eorum qui ad conferenda suffragia in tam utilimo opere convenerant.

Traduction

« Puisque le souvenir des actions humaines est bref et que disparaissent rapidement les faits accomplis sous le soleil, nous rapportons par la mémoire de l'écrit qu'Anselme, abbé de l'église de saint-Salvi, et Adalbert, prévôt, Léon Franc, archidiacre, et R. écolâtre et les autres chanoines de cette église, sur la requête, l'ordre et les prières réitérées du seigneur Amiel, évêque d'Albi, de sainte mémoire, de Frotaire, évêque de Nîmes, et de son frère Bernard-Aton, proconsul de Nîmes et prince de l'Albigeois, ainsi que d'autres évêques, notamment Géraud, évêque de Rodez, et Bernard, évêque de Cahors, et de plus à la demande, à la supplication et à la requête générale de tous les habitants de la cité et du bourg d'Albi, et de beaucoup d'autres, que les évêques susdits avaient appelés des châteaux et des villages voisins, pour demander avec eux ce qu'ils avaient décidé de demander, les susdits seigneurs de l'église Saint-Salvi, à la demande, aux exhortations et aux prières de tous les précédents, accordèrent, concédèrent et voulurent qu'un pont fut construit sur le Tarn, dans l'alleu du bienheureux Salvi, pour le profit commun de la ville et l'utilité de tout l'Albigeois. Et pour qu'une entreprise aussi considérable trouve une issue plus facile, à la demande, à l'exhortation et à toutes les prières des susdits, ils ont accordé et donné pareillement à l'œuvre du pont susdit, le passage du bac qui se trouvait dans l'alleu de Saint-Salvi et tous les revenus qui leur venaient des passagers ; en telle manière que, si quelqu'un voulait exiger ou prendre quelque chose de ceux qui traverseront le pont après sa construction, ce revenu serait acquis aux chanoines de Saint-Salvi, comme seigneurs, sans aucune contradiction, et leur reviendrait en toute franchise à perpétuité, comme il l'était antérieurement, sans aucun trouble de jouissance.

Sont témoins de cette promesse, concession et donation, les quatre évêques susnommés et le susdit prince d'Albi, Bernard-Aton, qui, comme il est écrit ci-dessus, voulut, concéda et confirma tout cela. Témoins également, des habitants tant de la ville que des environs, rassemblés en une grande multitude pour apporter leur suffrage à une entreprise d'une aussi grande utilité.

Traduction de Jean-Louis Biget, « Le pont vieux d'Albi », in *Revue du Tarn*, 1978, n° 91, p. 496-497.

Vocabulaire :

- **alleu** : propriété libre de toute redevance.
- **archidiacre** : dignitaire ecclésiastique, en charge du temporel de l'abbaye.
- **bac** : barque, souvent à fond plat, permettant de faire traverser une rivière à des êtres humains, à des animaux et à des marchandises.
- **chanoine** : religieux vivant en communauté sous l'autorité d'une règle et rattaché au service religieux d'une église (ici, la collégiale Saint-Salvi).
- **écolâtre** : clerc dirigeant l'école de la collégiale Saint-Salvi.
- **évêque** : ecclésiastique dirigeant le clergé et le peuple chrétiens dans un territoire nommé diocèse.
- **prevôt** : chanoine qui veille au respect de la discipline.
- **proconsul** : nom d'une fonction importante dans la Rome antique, reprise par le vicomte Bernard-Aton.

Questions (Niveau 5^e):

1°) *Qui fait bâtir le pont d'Albi ?*

Il s'agit d'Anselme, abbé de Saint-Salvi, du prévôt Adalbert, de l'archidiacre Léon Franc et de l'écolâtre, ainsi que l'ensemble des chanoines.

→ ils agissent non pas en leur nom propre, car ils représentent la collégiale Saint-Salvi en tant qu'institution.

2°) *Citez les personnes qui ont incité les chanoines de Saint-Salvi à faire construire le pont ?*

C'est le résultat de la demande de plusieurs seigneurs, d'évêques et de nombreux habitants.

3°) *L'objectif de ce pont est d'assurer le « profit commun de la ville et l'utilité de tout l'Albigeois ». Expliquez ce que cela signifie en replaçant cet extrait dans le contexte historique.*

Le pont va faire d'Albi un lieu de passage obligé, car pratique pour traverser le Tarn. Le pont va donc favoriser l'attractivité d'Albi. Il sera par ailleurs utile à tout l'Albigeois car il permettra aux marchandises de circuler plus facilement.

4°) *À l'aide d'une carte, situez Albi et les trois autres lieux nommés dans le document. Que remarquez-vous ?*

Albi occupe une situation de carrefour entre Cahors, Rodez et Nîmes. Franchir aisément le Tarn apparaît ainsi indispensable pour les relations commerciales.

5°) *Le document évoque « les habitants de la cité et du bourg d'Albi ». En quoi cet extrait révèle-t-il le dynamisme de la ville ?*

La ville d'Albi se développe. Au noyau primitif (la cité) s'ajoutent de nouveaux quartiers (le bourg). C'est le signe du dynamisme économique de la ville, qui propose des emplois et attire de nouveaux habitants. Le dynamisme économique favorise donc le dynamisme démographique de la ville, qui s'étend.

6°) *Le document évoque de nombreux hommes d'Église. Citez deux autres fonctions qu'occupent les hommes d'Église.*

En plus de leurs fonctions religieuses (rappeler ce que sont un évêque et un chanoine), ces ecclésiastiques ont des fonctions économiques (alleu = propriétaire terrien ; revenus du passage du bac ; revenus du passage du futur pont [attention, dans le document, il est sous-entendu que le passage sera libre et que si un péage est un jour installé, il le sera en faveur des chanoines de Saint-Salvi]) et culturelles (l'écolâtre dirige l'école, qui est aux soins du clergé). Par ailleurs, ces fonctions prestigieuses donnent un poids social, c'est-à-dire une place importante dans la société médiévale, ce qui explique que Frotaire, évêque de Nîmes, est le frère du seigneur d'Albi, Bernard-Aton.

7°) Rédigez un paragraphe de quelques phrases dans lequel vous montrerez quel phénomène concret est évoqué dans ce document et quel est son contexte historique (que se passe-t-il à ce moment précis ?), puis quels acteurs jouent un rôle dans ce fameux phénomène.

La décision de construire un pont à Albi vers 1035 témoigne de l'essor urbain des XI^e-XIII^e siècles. Lieux d'échanges économiques, les villes concentrent de plus en plus d'habitants et étendent leur emprise spatiale. Elles sont dominées par des seigneurs, laïcs et ecclésiastiques, qui encouragent et accompagnent cet essor.

Intérêt du document

Ce document permet de comprendre comment l'essor urbain se matérialise dans l'espace et quels pouvoirs y participent.

Contexte

Le XI^e siècle est marqué par le réveil économique de l'Occident médiéval. La reprise des courants commerciaux associée à l'essor agricole, visible dans les nombreux défrichements favorisent le renouveau urbain.

À Albi, plusieurs indices permettent de saisir ce renouveau. Le nombre des actes conservés entre 850 et 1100 est multiplié par plus de quinze et fait sortir l'Albigeois de la nuit documentaire. Par ailleurs, la cité d'Albi se développe à partir du Castelviel. Au noyau primitif s'ajoute à l'Est le bourg (différencié de la cité dans les textes dès le XI^e siècle) avec les quartiers de Saint-Affric (IX^e siècle), Sainte-Martiane et Saint-Salvi (X^e siècle). Enfin, la monnaie d'Albi, dite « raimondine », commence à circuler dès le milieu du IX^e siècle. Après 1050, cette monnaie s'affaiblit en poids et en titre, signe que la croissance des échanges locaux demande plus de monnaie.

En l'absence de pont, les rivières sont difficilement franchissables. Des bacs (barques à fond plat) permettent de déplacer des marchandises d'une rive à l'autre. Cependant, bâtir un pont permet de capter des flux économiques et d'asseoir l'importance d'une ville. À Albi, entre 1035 et 1042, est ainsi décidé de construire cette infrastructure aujourd'hui nommée « le pont vieux ».

Indications bibliographiques

- Biget (Jean-Louis), « Le pont vieux d'Albi », in *Revue du Tarn*, 1978, n° 91, p. 495-526.
- Biget (Jean-Louis) dir., *Histoire d'Albi*, Toulouse, Privat, 1986 [réédition 2000], p. 42-56.
- Mazel (Florian), *Féodalités (888-1180)*, Paris, Belin, 2010, 784 p.